



Compte rendu et Procès-verbal n° 62

Réunion du Comité de Direction : le 11/03/2021

Président *Monsieur Emmanuel PARISSE*
 Vice-président *Monsieur Martial HILAIRE*
 Secrétaire *Monsieur David DOUSSET*

Membres en exercice	Présents	Votants	Pouvoirs
18	12	10	0

Le onze mars deux mille vingt et un, à dix-huit heures, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes 88600 DOMFAING.

TITULAIRES			Présent	Excusé	Votant	Pouvoir	SUPPLEANTS			Présent	Excusé	Votant	Pouvoir
M	ADAM	Damien	1		1		M	MOULIN	Patrick		1		
M	AUBERT	Francis	1		1		Mme	VAUBOURG	Jessica		1		
M	DIVOUX	Philippe	1		1		Mme	FORQUIN LAURENT	Josette	1			
M	DURAIN	Ludovic		1			M	BOON	Olivier				
Mme	FLEURENCE	Allégra					M	PARMENTELAT	Pascal				
M	GUILLOT	Jean-François					M	HABY	Jean-Albert				
M	HARAUX	Jean-Marie	1		1		Mme	DAL POZ	Nathalie				
M	HILAIRE	Martial		1			M	MANGEL	Joël		1		
Mme	HOLTUIS	Fenneke		1			M	FIALEK	Eric		1		
M	LEGRAND	Cédric	1		1		M	BOUTIN	Maurice		1		
Mme	LÉTOFFÉ	Béatrix	1		1		M	BISTON	Christian				
Mme	MAIRE	Anna		1			M	POIFOULOT	Jérôme				
Mme	MANGIN	Joëlle	1		1		M	IRTHUM	Marc	1			
M	MENTREL	Jean-Louis		1			M	MASY	Denis		1		
Mme	MOULIN	Françoise	1		1		Mme	GUILLOT	Laure				
M	PARADIS	Philippe	1		1		M	MANGIN	Raphaël		1		
M	PARISSE	Emmanuel	1		1		M	NOURDIN	Patrick				
M	THIRIET	Jean-Louis		1			M	BARETTE	Yohan				

- Feuille d'émargement annexée au présent PV
- La séance est ouverte à 18h05 sous la présidence de Monsieur Emmanuel PARISSE
- **Approbation du compte rendu du comité de direction du 21/01/2021**

Le compte rendu du comité de direction du 21/01/2021 est approuvé sans remarque ni réserve

Il remercie la municipalité de Domfaing pour le prêt de la salle des fêtes qui abrite la présente réunion du comité de direction.

ORDRE DU JOUR

1 – Délibérations

N°01-11.03.2021 Approbation du rapport d'activités 2020

N°02-11.03.2021 Approbation des comptes de gestion 2020 et du bilan 2020

N°03-11.03.2021 Approbation du compte administratif 2020 et affectation du résultat

N°04-11.03.2021 Approbation du budget primitif 2021

N°05-11.03.2021 Autorisation au président de signer la convention de partenariat SITLOR 2021-2022-2023 et ses annexes.

2 - Point info

2.1 Présentation de la convention d'objectifs (Axe 4)

3 - Points à travailler

3.1 Projet de valorisation du circuit patrimoine n°16

3.2 Nouveaux circuits pédestres.

4 – Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance

M. David DOUSSET est désigné secrétaire de séance

Préalablement à l'ordre du jour, le président fait part au nom du comité de direction, à ses condoléances à l'égard de Madame Béatrix Létoffé, membre de ce même comité de direction, pour le décès récent de son mari.

1 – DELIBERATIONS

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur les dossiers suivants :

N°01-11.03.2021 : Approbation du rapport d'activités 2020

Préalablement au vote :

Le directeur présente le rapport d'activités notamment les statistiques de fréquentation, les services marchands, les données concernant l'hébergement et la restauration ainsi que les actions et projets réalisés ou en cours.

Une année marquée par la pandémie liée à la Covid 19 lors de laquelle l'Office de Tourisme enregistre une belle saison estivale mais des baisses sensibles sur le reste de l'année.

Des baisses liées essentiellement à un moindre flux de clientèle française de proximité.

Le comité de direction,

Dans le cadre du projet de développement du territoire et afin d'assurer la réalisation des objectifs dans le domaine du tourisme, l'Office de Tourisme Bruyères vallons des Vosges (EPIC), est au service de l'organisation touristique territoriale.

Au sein de l'EPIC, le Comité de Direction est chargé de délibérer chaque année sur toutes les questions intéressant le fonctionnement et l'activité de l'Office de Tourisme Communautaire, et notamment sur le rapport d'activités de l'année écoulée.

A cet effet, le Directeur de l'EPIC de Tourisme Communautaire fait un rapport sur l'activité de l'Office de Tourisme Communautaire qui est soumis au Comité de Direction par le Président puis au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Bruyères Vallons des Vosges.

Vu l'article 11 des Statuts de l'EPIC de Tourisme Communautaire ;

Vu l'article R 133-13 du code du tourisme ;

CONSIDERANT que le rapport d'activités a pour objet de dresser le bilan de l'activité de l'EPIC de Tourisme Communautaire et d'apporter une information à l'ensemble des élus membres siégeant au sein du Comité de Direction ;

CONSIDERANT que ce document pourra également être utilisé pour présenter l'activité de l'Office de Tourisme Communautaire à d'autres partenaires et acteurs locaux ;

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité,

Le rapport d'activités 2020 de l'Office de Tourisme tel qu'annexé à la présente délibération

N°02-11.03.2021 : Approbation du compte de gestion 2020 et du bilan 2020

Il est présenté au vote du Comité de Direction afin de clôturer l'exercice budgétaire 2020. Le directeur précise que le Compte de Gestion doit être conforme au Compte Administratif. Ce second document budgétaire synthétise les opérations comptables passées par le Directeur de l'EPIC en 2020. Il souligne, par ailleurs, que le Compte Administratif ne peut être voté tant que le Compte de Gestion n'a pas été approuvé.

Pour l'exercice 2020, le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants :

• Résultats de l'exercice 2020

Comptes de gestion du Trésorier Principal arrêtés au 31 décembre 2020 comme suit :

- Résultat d'exploitation : 538,53 €
- Résultat d'investissement : 2 078,88 €

• Reprise des résultats de l'exercice N-1

- Excédent d'exploitation reporté : 30 044,73 €
- Excédent d'investissement reporté : 1 438,86 €

• **Résultats de clôture du Compte de Gestion** du Trésorier Principal sont arrêtés au 31 décembre 2020 comme suit :

- Résultat de clôture d'exploitation : 30 583,26 €
- Résultat de clôture d'investissement : 3 517,74 €

DEPENSES		2020
	SECTION D'EXPLOITATION	réalisé
011	Charges à caractères générales	48 330,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	104 498,57
042	Opération d'ordre d'amortissement	7 027,30
65	Formation	320,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total dépenses exploitation	160 176,43
D002	Déficit d'exploitation N-1 reporté	0,00
		160 176,43

	SECTION INVESTISSEMENT	réalisé
16	Remboursement d'emprunt	0,00
20	Immobilisations incorporelles	300,00

RECETTES		2020
	SECTION D'EXPLOITATION	réalisé
13	Atténuations de charges	4 488,37
70	Vente de prod. fabriqués, presta. de services	19 993,59
74	Subventions d'exploitations	118 000,00
75	Autres produits de gestion courante	17 988,83
76	Produits financiers	41,93
77	Produits exceptionnels	202,24
	Total recettes exploitation	160 714,96
R002	Excédent d'exploitation N-1 reporté	30 044,73
		190 759,69

	SECTION INVESTISSEMENT	réalisé
106	Affectation de résultat (1068)	0,00
13	Subvention d'investissement	0,00

21	Immobilisations corporelles	4 648,42
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total dépenses investissement	4 948,42
D001	Déficit d'investissement N-1 reporté	0,00
		4 948,42

16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
28	Amortissements des Immobilisations	7 027,30
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
	Total recettes investissement	7 027,30
R001	Excédent d'investissement N-1 reporté	1 438,86
		8 466,16

Au 31 décembre 2020, le bilan de l'Office de Tourisme s'établit comme suit :

ACTIF				PASSIF	
	Brut	Amort.	Net		
Immobilisations Incorporelles	9 588,00	5 660,00	3 928,00	Réserve	17 389,90
Immobilisations corporelles	13 449,46	3 505,30	9 944,16	Report à nouveau	30 044,73
Immobilisations financières				Résultat de l'exercice	538,53
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	23 037,46	9 165,30	13 872,16	TOTAL FONDS PROPRES	47 973,16
Créances				PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Disponibilités			75 727,65	Dettes financières à long terme	0,00
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS			75 727,65	Dettes à court terme	10 946,65
Compte de régularisation			0,00	TOTAL DETTES	10 946,65
TOTAL ACTIF			89 599,81	Compte de régularisation	30 680,00
				TOTAL PASSIF	89 599,81

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'approuver les comptes de gestion 2020

D'approuver le bilan 2020 de l'Office de Tourisme.

N°03-11.03.2021 : Approbation du compte administratif 2020 et affectation du résultat.

Préalablement au vote :

Le directeur indique que la subvention leader n'a pas encore été versée à ce jour. Elle devrait l'être en 2021 mais pour un montant inférieur à 18 000€. Elle sera budgétisée en recette à hauteur de 15 000 € dans le budget primitif 2021.

Des interrogations sur le rendement et le suivi de la taxe de séjour s'ensuivent.

David explique que l'Office de Tourisme s'occupe des déclarations et que la CC s'occupe de la perception de cette taxe sur la base des déclarations.

Il est demandé de fournir un tableau récapitulatif montrant les écarts entre déclarations et paiements.

Le comité de direction,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020,
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Le Directeur présente le compte administratif qui fait apparaître les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT	REALISE
Recettes de fonctionnement	160 714,96 €
Dépenses de fonctionnement	160 176,43 €
Dépenses à réaliser	0,00 €
Recettes à réaliser	0,00 €
RESULTAT EXERCICE 2020	538,53 €
Résultat de fonctionnement N-1	30 044,73 €
RESULTAT A AFFECTER	30 583,26 €
INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement	7 027,30 €
Dépenses d'investissement	4 948,42 €
Dépenses à réaliser	0,00 €
Recettes à réaliser	0,00 €
RESULTAT EXERCICE n-1	2 078,88 €
Résultat d'investissement N-1	1 438,86 €
RESULTAT A REPORTER	3 517,74 €

Le Directeur propose l'affectation du résultat comme suit :

AFFECTATION au R1068	0,00 €
Report des résultats de fonctionnement / R002	30 583,26 €
Report du solde d'exécution d'investissement / R001	3 517,74 €

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,
D'approuver le compte administratif 2020
D'approuver l'affectation du résultat 2020

N°04-11.03.2021 : Approbation du budget primitif 2021

Vu l'article L133-7 du code du tourisme concernant les recettes admises au budget de l'Office de Tourisme.

DEPENSES			RECETTES		
		2 021			2 021
	SECTION D'EXPLOITATION	BP		SECTION D'EXPLOITATION	BP
011	Charges à caractères générales	77 676,36	13	Atténuations de charges	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	112 330,00	70	Vente de prod. fabriqués, presta. de services	16 000,00
042	Opération d'ordre d'amortissement	5 976,90	74	Subventions d'exploitations	118 000,00
65	Formation	1 500,00	75	Autres produits de gestion courante	18 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	100,00	76	Produits financiers	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	77	Produits exceptionnels	15 000,00
	Total dépenses exploitation	197 583,26		Total recettes exploitation	167 000,00
D002	Déficit d'exploitation N-1 reporté	0,00	R002	Excédent d'exploitation N-1 reporté	30 583,26
		197 583,26			197 583,26

SECTION INVESTISSEMENT			SECTION INVESTISSEMENT		
		BP			BP
16	Remboursement d'emprunt	0,00	106	Affectation de résultat (1068)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 800,00	13	Subvention d'investissement	0,00

21	Immobilisations corporelles	7 694,68	16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	28	Amortissements des Immobilisations	5 976,94
	Total dépenses investissement	9 494,68	021	Virement de la section d'exploitation	0,00
D001	Déficit d'investissement N-1 reporté	0,00		Total recettes investissement	5 976,94
		9 494,68	R001	Excédent d'investissement N-1 reporté	3 517,74
					9 494,68

M Emmanuel Parisse, président du Comité de Direction, propose au vote le budget primitif 2021 tel qu'il apparait en équilibre dans le tableau ci-dessus.

Après en avoir délibéré le Comité de direction, à l'unanimité :

Approuve le budget primitif 2021 de l'EPIC Office de Tourisme

N°05-11.03.2021 : Autorisation au président de signer la convention de partenariat SITLOR 2021 – 2022 – 2023 et ses annexes.

Préalablement au vote, le directeur expose l'objet de la convention

Il précise avant toute chose qu'il s'agit d'un renouvellement et que l'Office de tourisme fait déjà partie du dispositif.

Il s'agit de renouveler notre adhésion au système d'information touristique déployé à l'échelle régionale.

Le directeur explique que le site Internet de l'Office de Tourisme, à l'instar d'autres sites institutionnels ou non, s'alimente directement à partir de cette base de données.

Le coût annuel est d'environ 750 €. Il est renégocié en comité technique chaque année.

Cette présentation faite le président demande à l'assemblée de se prononcer sur ce projet de convention tel qu'annexé à la présente délibération.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré :

- autorise le président à signer la convention de partenariat SITLOR 2021 – 2022 – 2023 et ses annexes.

2 – POINT INFORMATION

2.1 Présentation de la convention d'objectifs (Axe 4)

AXE 4 – MISSIONS DE VALORISATION ET DE DEVELOPPEMENT

Le directeur rappelle que cette axes 1 à 3 de la convention d'objectifs ont déjà été présentés.

Lors de la réunion de travail du 11 février, nous avons élaboré et mis en forme l'axe 4 .

Par conséquent cette convention est aujourd'hui transmise à la communauté de communes pour approbation avant de repasser en comité de direction pour approbation.

Convention annexée au présent compte rendu.

3 – POINTS A TRAVAILLER

3.1 Projet de valorisation du circuit patrimoine n°16

Ce projet a déjà débuté en fin d'année 2019. Il a été mis en sommeil malgré une demande de subvention sollicitée et obtenue à hauteur de 12000 €

Le projet doit être mené à bien d'ici la fin de l'année afin de pouvoir prétendre à cette subvention.

Un groupe de travail réunissant des membres de l'Office de Tourisme et des membres d'associations locales (telles Racines de Bruyères et ses environs, Chemin de la Paix et de la Liberté) sera réuni prochainement pour faire avancer le dossier.

3.2 Nouveaux circuits pédestres

David DOUSSET indique que la section de Bruyères du Club Vosgien a déjà commencé à travailler sur le repérage de nouveaux circuits pédestres, notamment au niveau de l'Ancerf.

Le même club Vosgien réalise également une modification du balisage des circuits Haut du Bois et Boucle du Roulier afin de les rendre accessibles depuis l'aire d'accueil camping-car de Docelles

4 – QUESTIONS DIVERSES

- **Retour sur la réunion du groupe de travail du 04/03/2021**

Lors de cette réunion, il a été envisagé les points suivants autour de l'Espace location de l'Office de Tourisme.

Vente de 3 VAE et achat de 5 VAE. Reste à savoir qui paye quoi entre la CC et l'OT.

La marque Moustache est à nouveau retenue

Des points restent à éclaircir quant à la restitution éventuelle partielle ou totale du FCTVA lors d'une revente avant le terme des 5 ans.

Afin de faire de la place, il faudra se dessaisir de 4 VTT classiques.

Faire appel à un réparateur privé pour entretenir les VTT et VAE. 4 noms de réparateurs potentiels sont désormais connus. L'Office de Tourisme les a contactés afin d'avoir plus de détails quant à leurs tarifs, aux prestations et aux disponibilités.

In fine, il est précisé que si un loueur privé vient à s'installer sur Bruyères ou dans les environs, l'Office de Tourisme devra arrêter son service de location. David doit faire un projet de session/acquisition chiffré afin de le porter devant la communauté de communes.

- **Projet de circuits trail. Ils seront intégrés à la convention d'objectif afin d'être mis en place.**

Un premier contact a été pris auprès de Sébastien Crossette (responsable piscine et traileur) afin qu'il fournisse des traces GPX pour ces trails de 10 et 20 km.

L'ordre du jour étant épuisé,

Le Président déclare la séance levée à 20h00.

Le secrétaire de séance

Le Directeur,

David DOUSSET

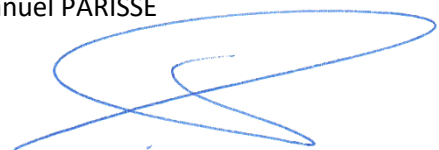







Le 15 mars 2021








Pour l'Office de Tourisme – EPIC

Le Président

Emmanuel PARISSE



Civ.	NOM	PRÉNOM	COMMUNE	PRÉSENCE / EXCUSE	ÉMARGEMENT TITULAIRE	Code	Civ.	NOM	PRENOM	COMMUNE	PRÉSENCE / EXCUSE	ÉMARGEMENT SUPPLÉANT
M	ADAM	Damien	LA NEUVEVILLE DEVANT LÉPANGES	présent		E9	M	MOULIN	Patrick	CHARMOIS DEVANT BRUYÈRES	excuse	
M	AUBERT	Francis	GIRECOURT SUR DURBION	présent		S7	Mme	VAUBOURG	Jessica	FONTENAY	présente - excuse	
M	DIVOUX	Philippe	BEAUMÉNIL	présent		S6	Mme	FORQUIN LAURENT	Josette	DESTORD	présente	
M	DURAIN	Ludovic	VIMÉNIL	excuse		E2	M	BOON	Olivier	CHAMP LE DUC		
Mme	FLEURENCE	Allégra	LAVELINE DEVANT BRUYÈRES	excuse		E8	M	PARMENTELAT	Pascal	LAVELINE DU HOUX		
M	GUILLOT	Jean-François	FONTENAY			E1	M	HABY	Jean- Albert	BRUYÈRES		
M	HARAUX	Jean-Marie	DOMPIERRE	présent		S4	Mme	DAL POZ	Nathalie	BRUYÈRES		
M	HILAIRE	Martial	BRUYÈRES	excuse		E0	M	MANGEL	Joël	CHENIMÉNIL	excuse	
Mme	HOLTUIS	Fenneke	HERPELMONT	excuse		S3	M	FIALEK	Eric	LAVELINE DU HOUX	excuse	

Civ.	NOM	PRÉNOM	COMMUNE	PRESENCE / EXCUSE	ÉMARGEMENT TITULAIRE	Code	Civ.	NOM	PRENOM	COMMUNE	PRESENCE / EXCUSE	ÉMARGEMENT SUPPLÉANT
M	LEGRAND	Cédric	CHEMIMÉNIL	présent		S2	M	BOUTIN	Maurice	BRUYÈRES	excuse	
Mme	LÉTOFFÉ	Béatrix	DOCELLES	présent		E5	M	BISTON	Christian	CHEMIMÉNIL		
Mme	MAIRE	Anna	BRUYÈRES	excuse		E7	M	POIFOULOT	Jérôme	FONTENAY		
Mme	MANGIN	Joëlle	BRUYÈRES			S5	M	IRTHUM	Marc	FIMÉNIL	présent	
M	MENTREL	Jean-Louis	CHAMP LE DUC	excuse		E4	M	MASY	Denis	BRUYÈRES		
Mme	MOULIN	Françoise	DOMFAING	présent		S8	Mme	GUILLOT	Laure	FAUCOMPIERRE		
M	PARADIS	Philippe	LÉPANGES SUR VOLOGNE	présent		E6	M	MANGIN	Raphaël	HERPELMONT	excuse	
M	PARISSE	Emmanuel	XAMONTARUPT	présent		E3	M	NOURDIN	Patrick	LAVELINE DEVANT BRUYÈRES		
M	THIRIET	Jean-Louis	XAMONTARUPT	excuse		S1	M	BARETTE	Yohan	BRUYÈRES		

Annexe 2 : Rapport d'activités 2020

En pièce jointe

Annexe 3 : Convention de partenariat SITLOR 2021-2022-2023

En pièce jointe